

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE  
ARRONDISSEMENT D'AUTUN  
CANTON DE SAINT-VALLIER  
**COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES**

Délibération du conseil municipal

SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2022

Délibération n° 2022\_85

Convocation du 5 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Quorum : 14

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 25

Thème : AFFAIRES FINANCIÈRES

Objet : Tarifs location COSEC, centre  
d'accueil et équipements sportifs  
à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

L'an deux mil vingt-deux et le douze du mois de décembre, le Conseil Municipal de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude LAGRANGE, Maire.

Sont présents : M. LAGRANGE, Mme PERRIN, M. FOURRIER, Mme SEVIN, M. DEFACHELLE, Mme GRANDO, M. PICHARD, M. GRAS, Mme GILLOT, M. DE ABREU, M. PAQUAUX, Mme DOUHARD, M. JATOCHA, M. LABAUNE, M. TREUILLET, M. LOCTIN, Mme MAES, Mme PRIET, M. ANDRÉ.

Sont excusés : Mme RICHARD-PERROT  
Mme CARNOT qui a donné pouvoir à M. DE ABREU  
M. WACKENHEIM qui a donné pouvoir à M. DEFACHELLE  
Mme ZARÉBA qui a donné pouvoir à Mme GRANDO  
Mme FRÈRE qui a donné pouvoir à Mme PRIET  
Mme BRUNEL  
M. MARTIN qui a donné pouvoir à Mme PERRIN  
Mme ROUSSEAU qui a donné pouvoir à M. LAGRANGE

Secrétaire de séance : Monsieur Thomas FOURRIER

RAPPORT PRESENTÉ PAR : V PERRIN

Le rapporteur rappelle au conseil municipal que les tarifs de location du COSEC, du centre d'accueil et des équipements sportifs n'ont pas augmenté depuis 2017.

Il est proposé au conseil de modifier à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

Sur proposition du rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 25 voix POUR,

- Décide d'adopter les tarifs de locations suivants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023

TARIFS COSEC, centre d'accueil		
	Sanvignes	Hors Sanvignes
Location par les associations de la commune pour réunions et jeux du Centre d'Accueil	gratuite	gratuite
Location Centre d'Accueil, salle de réunion du COSEC et salle du bar		
demi-journée à partir de 8h00 ou à partir de 14h00	146,00 €	170,00 €
journée	240,00 €	280,00 €
Location centre d'accueil pour vin d'honneur pour événement familial (limité à 4 heures)	90,00 €	110,00 €
Caution pour mise à disposition sono ou vidéoprojecteur uniquement associations SLM	546,00 €	546,00 €
Arrhes de réservation pour les salles pour les particuliers et associations extérieures	64,00 €	64,00 €
Heure de ménage au delà des 4H00 globalement prévues, pour chaque agent mis à disposition au delà des 4H00	33,00 €	33,00 €
Vaisselle ( Centre d'Accueil, COSEC )	mise à disposition	
Chambres et lits Centre d'Accueil mise à disposition d'un lit et vaisselle petit déjeuner	PLUS DE LIT	
Une fois par an, gratuité d'une des salles pour association de la commune.		
La salle de réunion et du bar du COSEC est louée prioritairement aux associations sportives de Sanvignes pour tout autre motif que réunion et pas aux particuliers.		
Le centre d'accueil est loué uniquement pour repas de midi jusqu'à 20 heures (sauf réveillon jour de l'an )		

TARIFS EQUIPEMENTS SPORTIFS (associations ou comités sportifs non sanvignards sauf convention spécifique)		
	Sanvignes	Hors Sanvignes
équipements couverts		
tarif horaire		20,00 €
tarif forfaitaire demi-journée		60,00 €
tarif forfaitaire journée		99,00 €
badge électronique COSEC (en cas de perte ou de demande de badge supplémentaire)		52,00 €
équipements extérieurs		
tarif horaire		11,00 €
tarif forfaitaire demi-journée		33,00 €
tarif forfaitaire journée		55,00 €
Piscine - lignes d'eau		
tarif horaire		25,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Claude LAGRANGE.



Le secrétaire de séance,

Thomas FOURRIER.

Transmis à la Sous-Préfecture le 22.12.2022  
Publié sur le site internet de la commune le 23.12.2022